DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260322-2026018-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dimanche 22 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	**15**
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	15
VOTANTS :	15
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 18 h, sous la présidence de **M. LE GUEHENNEC Laurent**, maire sortant. **Mme CID Jacqueline,** doyenne de l'assemblée**,** a pris la présidence pour l'élection du nouveau Maire. Enfin, **M. Ludovic BABIN-TOUBA**, maire nouvellement élu, a pris la présidence à la suite directe de son élection.

Date de convocation : 18 mars 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, AYOUB Leïla, LACIRE Ludovic, RATTO Ceyliane, ROUX Guillaume, CID Jacqueline, MORAT Jules, KERBOAS Chloé, LE GUEHENNEC Laurent, ANTIN Séverine, DENIEL Franck.
Absent(s) excusé(s) : Absent(s):
Secrétaire de séance : Mme JOURDAN Anne-Sophie est désignée secrétaire de séance. Elle est assistée par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

2026018 | Vote des subventions aux associations 2026

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventions aux associations au titre de l'exercice 2026.

M. LE GUEHENNEC Laurent informe des dépenses importantes déjà effectuées par la commune pour le terrain de foot au profit du FC Canton du Sel. Mme ANTIN Séverine rejoint M. LE GUEHENNEC Laurent sur ce point et pense que le montant de 1500 € est probablement trop élevé.
M. le Maire avec M. LE GUEHENNEC Laurent évoquent l'idée de se rapprocher des autres communes pour harmoniser les subventions au foot.
M. Franck DENIEL dit qu'il n'y a pas d'urgence à voter ces subventions et qu'il faudrait redemander des dossiers plus complets aux associations.
Des débats ont lieu sur la constitution des dossiers des subventions qui sera à améliorer pour 2027.

Après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 3 abstentions, **le Conseil Municipal décide des subventions suivantes en 2026** :

Association	**Montant demandé**
Loisirs en Herbe	**150 €**
Les Ptit's Petons	**250 €**
OCCE (106 élèves)	**265 €**
ADMR (801 habitants)	**280 €**
Association des anciens combattants	**400 €**
L'œil du Semnon	**500 €**
Panisol	**200 €**
FC Canton du Sel	**1500 €**
Club St-Martin Génération mouvement	**800 €**
Escrimez-vous Saulnières !	**450 €**
Palet Saulniérois	**600 €**

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA .



Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents